

Arrêté n°AA-2026-04 du 04 septembre 2026 en faveur de Ludovic CHATELLIER
**Nomination à la fonction de Chef du Département d'enseignement
Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA)**

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;
- Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;
- Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;
- Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département d'enseignement Mécanique des Fluides et Aérodynamique (MFA) en date du 07 juillet 2026 ;

Arrête

Article 1

Ludovic CHATELLIER, Professeur des Universités, est nommé chef du département d'enseignement Mécanique des Fluides et Aérodynamique.

Article 2

En concertation avec l'ensemble des enseignants permanents et non permanents du département, le chef de département a pour missions, en particulier de :

- Proposer à la direction des études la répartition des enseignements entre les enseignants du département et les gérer ;
- Préparer les projets d'équipement de son département qui sont proposés chaque année au comité de direction restreint aux personnes concernées par les activités de formation ;
- Préparer le budget et gérer les crédits de fonctionnement liés à l'enseignement réalisé par le département ;
- Etudier périodiquement l'évolution des enseignements, en concertation avec les autres collègues et la direction des études et de la formation, si besoin ;
- Participer à l'élaboration du profil enseignement des postes d'enseignants-chercheurs affectés dans leur département, en assurant une bonne continuité d'enseignement-recherche.

Article 3

Pour réaliser cette mission, Ludovic CHATELLIER pourra bénéficier d'un volume d'heures définies au référentiel horaire de l'école.

Article 4

La nomination de Ludovic CHATELLIER en qualité de chef du département d'enseignement Mécanique des Fluides et Aérodynamique entre en vigueur après transmission au recteur, chancelier des universités, et à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'ISAE-ENSMA.

Le directeur général des services est chargé de son exécution.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 04 septembre 2026, en deux exemplaires originaux.

Vu par l'intéressé, le 27/8/26
Ludovic CHATELLIER

Le Directeur
Majdi KHOUDEIR

Transmis à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités,
Le **04 SEP. 2026**